

a pas d'accord en ce moment sur le début des négociations en vue de la signature d'un traité sur l'interdiction de la production de matières fissiles pour les armes nucléaires. C'est à nos risques et périls que nous laissons passer de telles occasions. Le Canada prie tous les membres de la Conférence sur le désarmement d'amorcer de toute urgence les négociations sur l'arrêt de la production.

Il est regrettable, Monsieur le président, que les efforts de prévention que nous déployons soient contrecarrés par le déséquilibre qui perdure à l'échelle mondiale entre les dépenses consacrées aux armements et celles consacrées au développement humain. Les institutions multilatérales devraient tenir compte des dépenses militaires et des autres dépenses improductives. Tous les États membres de l'ONU devraient se conformer au Registre des armes classiques de l'ONU qui, nous l'espérons, sera prochainement élargi pour inclure les avoirs militaires et l'approvisionnement national. Les pays intéressés pourraient, d'une part, élaborer ensemble des critères qui permettraient de repérer les dépenses militaires excessives et, d'autre part, prévoir des réactions internationales appropriées. Le Canada a pris des initiatives à cet égard ces derniers mois et nous avons bon espoir de mener des négociations productives avec de nombreux États membres.

Monsieur le président, lorsqu'une opération de diplomatie préventive de l'ONU trébuche et que les efforts déployés pour prévenir un conflit échouent, les États membres n'hésitent pas à critiquer « l'ONU ». Or, une grande partie du blâme concernant les échecs de l'Organisation revient aux États membres eux-mêmes, qui ne lui fournissent pas les outils du succès. Ces outils sont particulièrement essentiels au moment où la crise se déclenche.

L'année dernière, j'ai discuté des problèmes qu'a éprouvés l'ONU lorsqu'il s'est agi de mobiliser ses opérations de paix en réaction à des crises. Or, la longue expérience du Canada au chapitre du maintien de la paix nous avait convaincus que des améliorations étaient possibles. J'avais alors très présente à l'esprit la lente réaction de la communauté internationale aux événements horribles et profondément bouleversants survenus au Rwanda. C'est dans ce contexte que j'ai annoncé que le Canada examinerait les moyens d'améliorer l'aptitude des Nations Unies à réagir sans tarder à de tels événements.

Aujourd'hui, j'ai l'honneur de présenter à cette Assemblée le rapport qui constitue le fruit de notre réflexion et une contribution spéciale du Canada à l'ONU pour son cinquantenaire. On y trouve des propositions pratiques en vue d'améliorer la capacité d'intervention rapide des Nations Unies dans le domaine des opérations de paix. Je crois que ces propositions permettront à la fois de sauver des vies et d'économiser des ressources rares.